

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR PUBLICATION LE 22 MAI

**LES INFIRMIÈRES DE LA FRANCOPHONIE LANCENT UN APPEL PRESSANT AUX
GOUVERNEMENTS POUR L'ACCÈS AUX TROIS CYCLES D'ÉTUDES
UNIVERSITAIRES**

Genève, le 22 mai 2012 – Les infirmières de la francophonie réunies aujourd'hui à Genève demandent l'intégration de leur formation à l'enseignement supérieur aux trois cycles d'études, Licence/Master/Doctorat (LMD). Fortes de l'appui d'une centaine d'organisations, ces infirmières provenant de 25 pays et membres du Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone ont massivement adopté [une déclaration](#), laquelle lance un appel officiel aux gouvernements des pays de la Francophonie afin :

- qu'ils instaurent un système d'enseignement universitaire couvrant les 1^{er}, 2^e et 3^e cycles d'études en sciences infirmières ;
- qu'ils statuent sur le niveau universitaire de bachelier/bachelor ou de licence en sciences infirmières comme condition d'entrée à la profession infirmière ;
- qu'ils invitent l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à soutenir prioritairement les pays d'Afrique par des mécanismes de coopération institutionnelle, nationale, intra et inter régionale, visant à mettre en place la formation universitaire en sciences infirmières.

Il faut savoir qu'en dépit du rehaussement de la formation universitaire des infirmières et d'un accès grandissant aux 2^e et 3^e cycles, une grande hétérogénéité persiste dans les profils de formation dans les pays de la Francophonie, particulièrement en Afrique. Une importante étude réalisée en 2010 par le Centre d'innovation en formation infirmière ([CIFI](#)), de l'Université de Montréal (Canada/Québec), a bien démontré ces disparités.

La présidente du SIDIIEF et présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, Gyslaine Desrosiers, rappelle qu'au cours des dernières années, « les grandes organisations internationales comme le Conseil international des infirmières, l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), ont interpellé les pays afin qu'ils investissent davantage dans la formation infirmière et soutiennent une meilleure utilisation de leurs compétences ». Elle ajoute que « comme les médecins et les infirmières représentent les deux professions sur lesquelles repose le système de santé, en temps de pénurie, il importe de redéfinir leurs façons de travailler et de créer des modèles innovants ».

Les infirmières entendent affronter les grands défis liés à la santé dans le monde, notamment la prise en charge de la chronicité, les troubles mentaux, le vieillissement des populations, la persistance des maladies transmissibles, la mortalité maternelle et infantile, les habitudes de vie nuisibles et les inégalités en santé. Aussi, elles considèrent urgent de rendre accessibles les soins de santé et de combler les inégalités dans ce domaine.

Chaque fois que le nombre d'infirmières détenant un baccalauréat ou un diplôme supérieur augmente de 10 %, les risques de mortalité ou les complications diminuent de 5 %. Par ailleurs, l'OMS estime à 10 % les dépenses en santé d'un pays engendrées par les accidents et les événements indésirables dans les services de santé. Un ratio optimal d'infirmières formées à l'université a tout le potentiel de devenir un bénéfice réel pour les systèmes de santé.

Pour Jacques Chapuis, directeur, Institut et Haute école de santé La Source de Lausanne, vice-président du SIDIIEF et co-membre fondateur du SIDIIEF, « l'évolution de la pratique infirmière avancée progresse partout dans le monde. Elle requiert la mise en place d'une filière universitaire complète allant du 1^{er} au 3^e cycle d'études en sciences infirmières. Par ailleurs, les chercheurs en sciences infirmières formés au 3^e cycle contribuent à renouveler les pratiques soignantes et à renforcer la qualité des soins ».

Quant à Claire Zablit, doyenne, Faculté des sciences infirmières, Université Saint-Joseph de Beyrouth du Liban, présidente de l'Ordre national infirmier du Liban et collaboratrice aux travaux du SIDIIEF, elle met en relief les points suivants : « la valeur de l'expertise infirmière a été mise en évidence par la recherche, notamment pour la prévention des complications et d'événements indésirables pendant l'hospitalisation. La pratique infirmière basée sur des résultats probants améliore la qualité de vie des patients et sauve des vies ».

Odette Mwamba Banza, directrice des soins infirmiers de la Clinique NGALIEMA en République démocratique du Congo et membre du conseil d'administration du SIDIIEF, déclare : « Les iniquités flagrantes dont souffre une grande majorité d'infirmières et d'infirmiers de plus de 20 pays de l'Afrique francophone en raison de l'absence d'accès à la filière universitaire de 1^{er}, 2^e et 3^e cycle en sciences infirmières freinent les initiatives de santé publique, l'innovation dans les soins et l'atteinte des objectifs du millénaire préconisés par l'ONU. Des experts partout dans le monde signalent que les soins de santé primaires impliquant largement les infirmières constituent une réponse aux défis sanitaires ».

La Déclaration de Genève fait suite à une demande de l'Assemblée générale tenue à Marrakech en 2009 et constitue un autre jalon significatif pour l'avancement de la profession infirmière et le développement de soins de qualité dans toute la francophonie.

Au terme de l'assemblée générale, le SIDIIEF a annoncé qu'il tiendra son 6^e congrès triennal des infirmières et infirmiers francophones, du 31 mai au 4 juin 2015, à Montréal, Québec. www.sidiief.org.

Fondé par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) et l'Institut et Haute école de la santé La Source de Lausanne, le Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone est une organisation internationale non gouvernementale sans but lucratif, dotée du statut consultatif auprès des instances de l'OIF.

Le SIDIEF est un grand réseau mondial francophone d'infirmières et infirmiers présent dans toutes les régions de la francophonie. Il est constitué d'individus, d'institutions et d'associations membres visant la qualité des pratiques soignantes, l'évolution des pratiques managériales, le développement de la recherche en sciences infirmières et la formation initiale et continue.

La mission principale du SIDIEF est de faciliter la diffusion des savoirs infirmiers et le partage des pratiques dans le monde francophone, afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et services offerts aux populations.

- 30 -

Source : Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIEF)

Pour information : Anne-Claire Huni
 Attachée de presse
 Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIEF)
 Portable : 079/373.28.94
 huni@sidiief.org